

Conseil Municipal
Séance publique 07/10/24

/ Délibération DEL24_10_07_26

COMMANDE PUBLIQUE. Fournitures et papeterie récréative, jeux et jouets, livres scolaires et non scolaires nécessaires aux élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques, aux maisons de l'enfance et aux structures petite enfance et aux autres services de la Ville de Vénissieux. Autorisation de lancer la procédure et de signer

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 33

Date de la convocation 01/10/2024

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Madame Aude LONG

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Madame Samira MESBAHI, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Monsieur Bayrem BRAIKI, Madame SOUAD OUASMI, Madame Patricia OUVARD, Monsieur Ndiaye HAMDIA TOU, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Madame Nathalie DEHAN, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Madame Aude LONG, Monsieur Albert NIGRA, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Aurélien ARNOULD, Monsieur Cyril SANTANDER, Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY, Monsieur Damien MONCHAU

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Idir BOUMERTIT, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Yalcin AYYALI, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Dépôt de pouvoir Monsieur Lanouar SGHAIER **donne pouvoir** à Madame Aude LONG, Madame Véronique CALLUT **donne pouvoir** à Monsieur Pierre-Alain MILLET, Monsieur Nicolas PORRET **donne pouvoir** à Monsieur Benoît COULIOU, Madame Monia BENAÏSSA **donne pouvoir** à Madame SOUAD OUASMI, Madame Joëlle CONSTANTIN **donne pouvoir** à Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Jeff ARIAGNO **donne pouvoir** à Madame Samira MESBAHI, Monsieur Karim SEGHIER **donne pouvoir** à Monsieur Djilannie BENMABROUK, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir** à Madame Patricia OUVARD, Madame Sandrine PICOT **donne pouvoir** à Monsieur Lotfi BEN KHELIFA

Le marché des fournitures et papeterie créative, jeux et jouets, livres scolaires et non scolaires nécessaires aux élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques, aux maisons de l'enfance, aux structures petite enfance et aux autres services de la Ville de Vénissieux arrive à échéance le 28 février 2025.

S'agissant d'un marché répondant à des besoins récurrents de la collectivité, il convient de relancer une consultation pour une nouvelle période.

Description de la procédure de passation :

Conformément aux articles L 2120-1, R 2124-2, R 2161-1 à R 2161-5, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique, une procédure d'appel d'offres pour la consultation des entreprises est à engager.

La consultation sera divisée en 5 lots :

Lot	Désignation	Minimum HT par année	Maximum HT par année
1	Fournitures scolaires et papeterie créative nécessaires pour les structures petite enfance, les écoles publiques maternelles, élémentaires, maisons de l'enfance et autres services de la Ville	110 000€ HT	320 000€ HT
2	Jeux et jouets d'intérieur nécessaires pour les structures petite enfance	5 000€ HT	20 000€ HT
3	Jeux et jouets d'intérieur nécessaires pour les écoles publiques maternelles, élémentaires, maisons de l'enfance et autres services de la Ville	30 000€ HT	85 000€ HT
4	Jeux, jouets et petit matériel d'extérieur nécessaires pour les structures petite enfance, les écoles publiques maternelles, élémentaires, maisons de l'enfance et autres services de la Ville	5 000€ HT	25 000€ HT
5	Livres scolaires et non scolaires nécessaires pour les structures petite enfance, les écoles publiques maternelles, élémentaires, maisons de l'enfance et autres services de la Ville (Hors Médiathèque et blibliothèques)	22 000€ HT	70 000€ HT

Les montants minimum et maximum seront identiques pour chaque période de reconduction éventuelle du marché. Chaque lot constitue un accord-cadre s'exécutant par l'émission de bons de commandes au fur et à mesure des besoins.

L'accord-cadre est mono-attributaire. Il est conclu pour une période de douze mois, à compter de sa notification, reconductible trois fois sans que sa durée ne puisse excéder quatre ans.

Calendrier

Le début d'exécution du présent accord cadre est prévu pour le 1er mars 2025. La commission d'appels d'offres sera chargée d'attribuer l'accord cadre.

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L2120-1, R.2124-2, R.2161-1 à R 2161-5, R.2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique relatifs à la procédure d'appel d'offres et aux accords-cadres ;

Considérant les besoins de la Ville de Vénissieux en matière de fournitures et papeterie créative, jeux et jouets, livres scolaires et non scolaires ;

Le Conseil municipal,

Le rapport de Madame FORESTIER, entendu

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

- Autoriser Madame le maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à lancer cette consultation ;
- Autoriser Madame le maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer l'accord cadre avec les entreprises retenues sous réserve de la production des attestations fiscales et sociales, et tout document utile à la bonne exécution de ce marché ;

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le



ID : 069-216902593-20241007-DEL24_10_07_26-DE

- Autoriser Madame le maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable ou un marché négocié si les conditions des articles R2122-2 ou R2124-4 du code de la commande publique sont remplies ;
- Dire que les montants des dépenses seront imputés sur les crédits inscrits au budget de l'exercice, aux fonctions et natures concernées.

Par délégation du Maire,

La secrétaire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Madame Aude LONG